

# PROVENCE

## JUSTICE

### Pas de second procès pour les policiers de la Bac Nord

Les sept policiers de la Bac Nord, relaxés en 2021, ne repasseront pas devant la Justice. Le parquet général d'Aix-en-Provence qui avait fait appel de cette relaxe s'est finalement désisté, « suite à un nouvel examen des éléments à charge et à décharge », révélait ce vendredi soir nos confrères de Franceinfo. Le tribunal correctionnel de Marseille avait prononcé sept relaxes et onze condamnations à des peines de prison avec sursis, en avril 2021, suite à aux enquêtes menées par l'IGPN à l'encontre des agents de la Brigade anticriminalité, soupçonnés d'avoir extorqué et recélé argent et drogue. Cette affaire qui avait éclaté en 2012 avait défrayé la chronique, Emmanuel Valls n'hésitant pas à parler d'une « affaire d'une extrême gravité » avant de dissoudre l'unité de police concernée. Les policiers soupçonnés et leurs avocats avaient, à l'époque, bien du mal à faire entendre leur voix. Dix ans après les faits, la montagne procédurale et médiatique a accouché d'une souris. Définitivement.

## RÉGION

### Le bailleur social Erilia veut inscrire le logement dans le durable

Erilia, est officiellement devenue une « entreprise à mission » après son assemblée générale vendredi. En clair, il s'agit de « revendiquer une utilité sociale mesurable à long terme », « se placer comme un acteur de l'économie sociale soucieux de sa performance économique et extra-financière » précise le bailleur social. En charge de la gestion de 18 532 logements et foyers dans les Bouches-du-Rhône et 5 341 dans le Var, Erilia a élaboré son premier rapport de mission. Le but : accompagner au mieux les locataires explique le bailleur social, « construire des habitats adaptés à chaque territoire » mais aussi « rendre le logement accessible » à tous tout en l'inscrivant dans une volonté de transition écologique. En éradiquant par exemple du parc des logements mal classés au niveau énergétique. Toutes ces actions sont mesurées au travers de 12 indicateurs suivis dans un premier temps sur une période de deux ans, de 2022 à 2024.

### Sauveteurs en mer : campagne estivale

Point d'orgue de la campagne estivale de prévention et de collecte des Sauveteurs en Mer, la 6<sup>e</sup> édition des Journées nationales des sauveteurs en mer a lieu ce week-end partout en France. Dans nos départements, des actions sont organisées à Port-Saint-Louis-du-Rhône dimanche de 9h45 à 15h à la capitainerie, avec une procession terrestre et maritime organisée en matinée puis à partir de midi des actions de prévention de l'activité SNSM et des ventes de produits dérivés. Martigues est aussi au programme avec journées portes ouvertes organisées samedi et dimanche de 9h à 12h puis de 14h à 17h avec présentation de l'activité et des équipements, démonstrations de secourisme. Dans le Var, dimanche, des secouristes seront présents avec une station de sauvetage dimanche à la fête de la Saint-Pierre de Saint-Mandrier, de la fête de Saint-Elme de La Seyne-sur-Mer. Durant tout le week-end, de 9h à 17h, ils présenteront l'activité, les moyens nautiques... au Carré du Port à Toulon. Idem à Hyères, samedi de 10h à 22h, au quai Gilles-Barbenson.

### Les entreprises artisanales ont le vent en poupe

9 180 créations d'entreprises artisanales dans les Bouches-du-Rhône en 2021, 7000 dans le Var : la nouvelle édition du baromètre ISM-MAAF de l'artisanat dévoile les chiffres des créations d'entreprises artisanales en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021. Avec plus de 28 300 entreprises artisanales créées dans la Région Sud, soit une augmentation de 15% par rapport à 2019, ces chiffres attestent du dynamisme de l'entrepreneuriat artisanal.

**ANNONCES LÉGALES**  
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

**BOUCHES-DU-RHÔNE**

Tél. 04 91 57 75 74  
annonceslegales@lamarseillaise.fr

**ANNONCES LÉGALES**  
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

**VAR**

Tél. 04 91 57 75 74  
annonceslegales@lamarseillaise.fr

## Vie des sociétés

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 22/06/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** La Croisière 2022  
**Sigle :** LC2022  
**Objet social :** Librairie, bar éphémère, restauration et restauration rapide sur place et à emporter  
**Siège social :** 65 Boulevard Emile Combes, 13200 ARLES  
**Capital initial :** 1 000 €  
**Durée :** 1 ans à compter de son immatriculation au RCS TARASCON  
**Gérance :** BORNE Cyril, demeurant 1244 Mas d'Icard, 30300 BEAUCAIRE FRANCE

Cyril BORNE  
202203539

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 22/06/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** SCI KCT  
**Objet social :** LOCATION-ACQUISITION-GESTION-ADMINISTRATION-RENOUVELLEMENT DE BIENS IMMOBILIERS  
**Siège social :** 37 ROUME, 13013 MARSEILLE  
**Capital initial :** 1 000 €  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS MARSEILLE  
**Co-gérance :** PALOUSTIAN Alain, demeurant 443 Boulevard MIREILLE LAUZE, LA ROMAINE BT D, 13011 MARSEILLE FRANCE et PALOUSTIAN Alexandre, demeurant 37 Boulevard ROUME, 13013 MARSEILLE FRANCE

Paloustian  
202203540

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIF A LA PROCEDURE DE MODIFICATION N°2 DU PLU DU 20 JUIN 2022 AU 19 JUILLET 2022 INCLUS

En exécution de l'arrêté municipal du 30 mai 2022, il sera procédé à une enquête publique portant sur la **modification n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune de Solliès-Pont**, ayant pour objet la création d'un secteur UAr afin de favoriser le renouvellement urbain des parties les plus denses du centre-ville concernées par la zone rouge du PPRI, la création d'une servitude de mixité sociale sur le site de l'EHPAD Félix Pey, l'ajout du Castel de Fies dans la liste des Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en application de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme, la création de 3 emplacements réservés avenues de Lattre de Tassigny, Daurat et Aillaud, ainsi que la correction d'erreurs matérielles.

Par décision n° E22000026/83 du 24 mai 2022, le tribunal administratif de Toulon a désigné Monsieur Bertrand NICOLAS, en qualité de commissaire enquêteur. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Solliès-Pont au service urbanisme, allée de la greffière, du lundi 20 juin au mardi 19 juillet inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (8h30-12h00 et 13h30-17h00 du lundi au vendredi).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête
- ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la mairie, soit :

Mairie de Solliès-Pont  
Monsieur Bertrand NICOLAS, commissaire enquêteur  
1 rue de la République  
83210 SOLLIÈS-PONT

- ou par courriel à l'adresse : [enquetepublique@solliespont.fr](mailto:enquetepublique@solliespont.fr)

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site officiel de la ville de Solliès-Pont, à l'adresse suivante : [https://www.ville-solliès-pont.fr/rubrique/Cadre de vie / Urbanisme-habitat-publicité-enquête publique sur la modification n°2 du PLU](https://www.ville-solliès-pont.fr/rubrique/Cadre%20de%20vie%20Urbanisme-habitat-publicit%C3%A9-enqu%C3%Aate%20publique%20sur%20la%20modification%20du%20PLU).

Un accès gratuit au dossier sera possible sur un poste informatique à la Maison France Services sise 1 bis rue de la République à Solliès-Pont, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Les observations transmises par la voie postale et les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront consultables en mairie. L'ensemble des observations transmises par voie électronique sera consultable sur le site officiel de la commune.

Le commissaire enquêteur recevra le public au service urbanisme lors de permanences fixes :

- Lundi 20 juin 2022 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 29 juin 2022 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 8 juillet 2022 de 13h30 à 17h00
- Mardi 19 juillet 2022 de 13h30 à 17h00

Le public pourra recueillir toutes informations utiles auprès du docteur André GARRON maire de Solliès-Pont, responsable du projet de modification du PLU, ou du service urbanisme (lieux et horaires habituels d'ouverture) en se rendant sur place, ou par téléphone au 04 94 13 54 74 ou par mail à l'adresse [urbanisme@solliespont.fr](mailto:urbanisme@solliespont.fr)

Par décision n°CU-2022-3087 du 29 avril 2022, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a décidé de ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale. Il est précisé que le dossier d'enquête comprend les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête, notamment dans la notice de présentation Chapitre 3-III. A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au service urbanisme, aux heures d'ouverture de ce service (soit de 8h30 à 12h00) du lundi au vendredi, et publiés sur le site Internet officiel de la ville, à l'adresse : [https://www.ville-solliès-pont.fr/rubrique/Cadre de vie / Urbanisme-habitat-publicité](https://www.ville-solliès-pont.fr/rubrique/Cadre%20de%20vie%20Urbanisme-habitat-publicit%C3%A9) pendant un an.

La modification n°2 du plan local d'urbanisme pourra ensuite être approuvée par délibération du conseil municipal.

202203377

## LA CIOTAT

### Des ateliers ciné

Le samedi 25 juin, Ciné Zooms et CinémaForMa proposent de 10h à 21h un programme d'ateliers gratuits sur les métiers du cinéma ainsi que des Castings, des projections de films courts réalisés avec des scolaires, une exposition d'affiches de cinéma et des photos de stars. Ces ateliers sont ouverts à tous. Les tarifs vont de 3 à 5 euros. Réservations et inscriptions : [gerardcharge@gmail.com](mailto:gerardcharge@gmail.com)

### Une plage de détente dimanche

Le collectif d'actions culturelles de La Ciotat propose une « plage » de détente ce dimanche 26 juin à partir de 18h et jusqu'à 23h sur la place Évariste-Gras. Au programme : musique, performances, batailles d'eau, body painting, mais aussi ateliers de dessin, jeux de plage et cinéma, et d'autres surprises. Maillots, paréos et serviettes de bain recommandés.

## MARSEILLE

### Édouard-Toulouse : SUD Santé alerte les députés

Le syndicat Sud Santé Sociaux a adressé, ce vendredi, un courrier en direction des 577 nouveaux députés nouvellement élus ou réélus. Courrier dans lequel l'organisation alerte « sur la situation préoccupante du centre hospitalier Édouard-Toulouse situé dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille ». L'hôpital psychiatrique « ne cesse de voir sa capacité d'accueil diminuer d'année en année malgré une demande qui elle ne cesse d'augmenter », dénonce le syndicat. Il dépeint un tableau bien noir de l'état du centre hospitalier et de ses personnels : « On note une augmentation significative de situations de violence, dues à des prises en charge de patients de plus en plus difficiles. [...] Une augmentation des accidents et agressions de personnel engendre énormément de départs, mutations, burn-out... ». D'où cette alerte. SUD Santé invite d'ailleurs les députés, de tous bords politiques, à venir sur le site « dans le cadre d'une visite officielle ». L'organisation espère une réponse des députés Nupes notamment.

**La Marseillaise**

Un service client à l'écoute et disponible  
04 91 57 75 74  
[annonceslegales@lamarseillaise.fr](mailto:annonceslegales@lamarseillaise.fr)  
Devis sur demande